

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00033 Numéro SIREN : 689 800 225 Nom ou dénomination : BOCAGE
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2018 sous le numéro de dépôt 11116

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS

19 RUE RENÉ ROUCHY - BP 80003
49055 ANGERS CEDEX 02
sur le site : www.infogreffe.fr

TEL : 02.41.87.89. (30 ou 31)

RECEPISSE DE DEPOT

BOCAGE

route de Chaudron-en-Mauges
Saint-Pierre-Montlimart
49111 ST PIERRE MONTLIMART CEDEX

V/REF :

N/REF : 85 B 33 / 2018-B-11116

Le greffier du tribunal de commerce d'Angers certifie qu'il a reçu le 17/08/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

BOCAGE

Société par actions simplifiée
route de Chaudron-en-Mauges
Saint-Pierre-Montlimart
49111 Montrevault-sur-Èvre

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-11116 le 17/08/2018

R.C.S. ANGERS 689 800 225 (85 B 33)

Fait à ANGERS le 17/08/2018,

LE GREFFIER



M. G. L.

ARRIVÉ au Greffe De Commerce
Le 17 AOUT 2018

BOCAGE

S.A.S. au capital de 30.140.586 Euros
Siège social : 49111 SAINT PIERRE MONTLIMART CEDEX

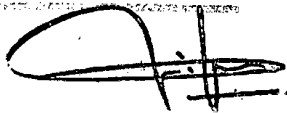
R.C.S. ANGERS B 689.800.225

Extrait du Procès Verbal des décisions de l'Associé unique en date du 19 Juin 2018
affectant le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2017

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **783.640,73 €** ainsi que le report à nouveau débiteur de **839.233,91 €** de la façon suivante :

- Prime d'émission	- 426.857,25 €
- Prime de fusion	- 492.204,44 €
- Prime d'apport	- 602.599,69 €
- Réserve légale	- 101.213,26 €

BOCAGE

*Société par Actions Simplifiée
au capital de 30.140.586 Euros*

49111 SAINT PIERRE MONTLIMART

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport sur les comptes annuels



**Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Rémi LAMBERT**
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit - Parc d'Activités Angers-Beaucouzé - 1 rue du Tertre - CS
60119 - 49072 BEAUCOUZE CEDEX
Tél. 02 41 33 59 00 - Fax 02 41 47 47 95 - E-mail : beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 décembre 2017**

A l'associé unique de la société BOCAGE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOCAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ✓ Les notes « Règles et méthodes comptables » et « Immobilisations incorporelles » de l'annexe exposent les règles d'évaluation retenues par votre société relatives aux fonds commerciaux. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et la présentation qui en est faite.
- ✓ La note « Stocks » de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et la dépréciation des stocks. Les diligences que nous avons effectuées sur le suivi des stocks et les méthodes de valorisation mises en œuvre, nous permettent de conclure sur la fiabilité des procédures et la correcte évaluation des stocks inscrits à l'actif du bilan.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé, le 11 juin 2018

Pour **TGS France Audit**,



Sylvain BEGENNE
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	157 692	145 865	11 827	64 490
Fonds commercial	32 077 810		32 077 810	32 094 595
Autres immobilisations incorporelles	104 000		104 000	
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	32 339 502	145 865	32 193 637	32 159 085
Terrains	174 935		174 935	174 935
Constructions	9 900 922	6 962 050	2 938 872	3 584 979
Installations techniques, matériel	32 546	14 905	17 641	10 690
Autres immobilisations corporelles	8 820 582	6 801 539	2 019 042	2 881 876
Immobilisations en cours	7 078		7 078	15 640
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	18 936 063	13 778 494	5 157 569	6 668 119
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	2 243 887	2 243 887		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	259 163		259 163	259 163
Prêts				
Autres immobilisations financières	932 877		932 877	871 038
TOTAL immobilisations financières	3 435 927	2 243 887	1 192 040	1 130 202
Total Actif Immobilisé (II)	54 711 492	16 168 246	38 543 245	39 957 407
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	12 821 731		12 821 731	13 486 686
TOTAL Stock	12 821 731		12 821 731	13 486 686
Avances et acomptes versés sur commandes	52 458		52 458	65 395
Clients et comptes rattachés	409 664	30 858	378 807	358 210
Autres créances	1 623 875	506 159	1 117 716	949 755
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	2 033 539	537 017	1 496 523	1 307 966
Valeurs mobilières de placement				3 017 975
(dont actions propres:)				
Disponibilités	232 328		232 328	431 490
TOTAL Disponibilités	232 328		232 328	3 449 466
Charges constatées d'avance	62 908		62 908	47 486
TOTAL Actif circulant (III)	15 202 964	537 017	14 665 947	18 356 997
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	69 914 456	16 705 263	53 209 193	58 314 404

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 30 140 586)	30 140 586	30 140 586
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 521 661	1 521 661
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	852 571	852 571
Réserve légale	404 541	2 880 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		1 059 664
TOTAL Réserves	404 541	3 939 664
Report à nouveau	-839 234	-839 234
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-783 641	-3 535 122
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	31 296 485	32 080 126
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	583 500	472 465
Provisions pour charges	1 281 423	1 288 291
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 864 923	1 760 756
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 201 375	5 464 811
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	7 605 651	11 949 225
TOTAL Dettes financières	11 807 026	17 414 036
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 650 091	3 339 109
Dettes fiscales et sociales	3 060 212	3 135 821
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	530 456	584 556
TOTAL Dettes d'exploitation	8 240 759	7 059 486
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	20 047 785	24 473 522
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	53 209 193	58 314 404

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	50 529 862	492 432	51 022 294	52 962 997
Production vendue biens	72 795		72 795	250 128
Production vendue services	383 729	148 668	532 397	582 319
Chiffres d'affaires nets	50 986 387	641 100	51 627 487	53 795 444
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 165	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			297 125	355 619
Autres produits			37 290	36 539
Total des produits d'exploitation (I)			51 966 067	54 187 603
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			20 840 002	22 060 742
Variation de stock (marchandises)			664 955	562 417
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			366 567	483 960
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			14 967 026	15 546 059
Impôts, taxes et versements assimilés			979 719	1 022 849
Salaires et traitements			9 291 331	9 758 490
Charges sociales			2 916 625	3 214 477
Dotations d'exploitation	sur Immobilisations	Dotations aux amortissements	2 097 509	2 224 330
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	10 169	23 250
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	41 862	131 000
Autres charges			90 884	107 548
Total des charges d'exploitation (II)			52 266 649	55 135 121
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-300 582	-947 519
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				25
Autres intérêts et produits assimilés			1 798	31 677
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			8 625	8 383
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			67 527	76 314
Total des produits financiers (V)			77 950	116 397
Dotations financières aux amortissements et provisions				356 358
Intérêts et charges assimilées			194 657	186 388
Différences négatives de change			7 668	10 618
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			202 325	553 364
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-124 375	-436 967
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-424 957	-1 384 485

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	102 823	517 634
Produits exceptionnels sur opérations en capital	640 000	1 072 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	127 465	22 837
Total des produits exceptionnels (VII)	870 288	1 612 471
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	323 796	98 274
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	266 786	2 946 394
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	638 781	723 719
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 229 362	3 768 387
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-359 075	-2 155 916
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-391	-5 279
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	52 914 305	55 916 471
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	53 697 945	59 451 593
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-783 641	-3 535 122

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est 53 209 192,78 EUR et le résultat s'élève à -783 640,73 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément au règlement de l'autorité des normes comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 et aux dispositions du Code de Commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a fait application du règlement ANC 2015-07 au 1er janvier 2016. Selon ce règlement, les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet d'un test de dépréciation .

La société considère que son activité n'a pas de durée limitée.

En conséquence, dans le cadre de l'application du règlement précité, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel dont les modalités sont décrites ci-après.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits caractéristiques

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2016, les fonds de commerce incluant les droit-au-bail, font l'objet d'un test de dépréciation. Le test de dépréciation a été mis en œuvre à la date de clôture.

La méthode des flux de trésorerie disponibles a été appliquée à partir des prévisions à moyen terme établies par la direction pour la société. Au-delà de l'horizon de la prévision, une valeur terminale a été calculée à partir d'un flux normatif capitalisée sur une durée infinie. Les flux ainsi déterminés sont ensuite actualisés par application d'un taux intégrant notamment le niveau de risque.

Le test conduit à ne pas déprécier les actifs correspondants.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements aménagements constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel et outillage	Dégressif	5 ans
Agencements installation aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel et mobilier commerciaux	Linéaire	5 ans

Les droits au bail et fonds de commerce représentent au 31 12 2017 une valeur de 32 077 810 €

Les sorties d'actifs sont consécutives à des cessions normales de biens pour fermetures de magasins ou suite à des mises au rebut en raison de modification du concept commercial.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des dépréciations sur les participations de diverses filiales sont comptabilisées au 31 12 2017 pour un montant 2 243 887 €.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des frais d'entreposage, conditionnement, emballage et transport.

Des dépréciations sont pratiquées lorsque leur valeur réalisable nette est inférieure à la valeur comptable. Elles sont directement déduites des valeurs de stocks qui sont inscrites au bilan pour leur montant net.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions règlementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 1,45 % au 30/11/2017 (Inflation comprise)
- du taux de charges sociales 47%
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2%
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2017
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2017 tient compte :

- une reprise de provision d'exploitation pour 21 818 €
- une dotation d'exploitation pour 18 737 € et une dotation exceptionnelle correspondant à l'évolution du taux actuariel pour 29 832 €

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Intégration fiscale

Notre société a depuis le 1er janvier 2011 opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223 A du code général des impôts et, qu'à cet effet notre société mère ERAM SAS reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

La convention d'intégration fiscale place la société BOCAGE dans la situation qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration fiscale.

En application de la convention d'intégration fiscale, la société BOCAGE n'a pas comptabilisé de redevance d'intégration fiscale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Elle a néanmoins comptabilisé au titre de cette intégration fiscale un crédit d'impôt de 391 €

Autres informations

CICE:

Le CICE 2017 s'élève à 546 798 €. Il est utilisé au financement de l'amélioration de la compétitivité, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement.

Droit individuel de formation :

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1er janvier 2015 au droit individuel à la formation (DIF).

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (33 259 heures acquises par les salariés au 31-12-2014) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.

L'entreprise consacre 0,2 % de sa masse salariale au financement du compte personnel de formation (CPF) de ses salariés.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	32 277 912		354 000
	Terrains		174 935		
Constructions	Sur sol propre		1 837 878		
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		7 983 049		228 516
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		36 800		11 780
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		3 448 235		124 545
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		5 194 929		280 754
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours		15 640		7 078
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)		18 691 466		652 674
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		2 243 887		
	Autres titres immobilisés		259 163		
	Prêts et autres immobilisations financières		871 038		62 432
	TOTAL (IV)		3 374 089		62 432
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		54 343 467		1 069 105
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Réévaluation
			Virement	Cession	
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		292 411	32 339 502
	Terrains				174 935
Constructions	Sur sol propre				1 837 878
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			148 522	8 063 044
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			16 035	32 546
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			102 324	3 470 456
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			125 557	5 350 126
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours		15 640		7 078
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)		15 640	392 438	18 936 063
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				2 243 887
	Autres titres immobilisés				259 163
	Prêts et autres immobilisations financières			593	932 877
	TOTAL (IV)			593	3 435 927
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		15 640	685 442	54 711 492

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		118 827	52 663	25 625	145 865
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	1 811 600	2 296		1 813 895
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements	4 424 349	872 328	148 522	5 148 155
Installations techniques, matériels et outillages		26 110	4 829	16 035	14 905
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	2 454 982	473 911	102 324	2 826 569
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 306 306	794 222	125 557	3 974 971
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		12 023 347	2 147 585	392 438	13 778 494
TOTAL GENERAL (I + II + III)		12 142 174	2 200 248	418 063	13 924 359

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							

Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	368 000	71 500	141 000	298 500
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	1 265 291	50 194	34 062	1 281 423
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	127 465	285 000	127 465	285 000
TOTAL (II)	1 760 756	406 694	302 527	1 864 923
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	2 243 887			2 243 887
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	23 250	10 169	2 561	30 858
Autres provisions pour dépréciations	334 949	171 210		506 159
TOTAL (III)	2 602 086	181 379	2 561	2 780 904
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 362 842	588 073	305 088	4 645 827
Dont dotations et reprises d'exploitation		52 031	177 623	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		536 042	127 465	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières			932 877		932 877
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			932 877		932 877
Clients douteux ou litigieux			3 835	3 835	
Autres créances clients			405 829	405 829	
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés			8 298	8 298	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée		151 288	151 288	
	Autres impôts		91 983	91 983	
	Etat - divers				
Groupes et associés			1 053 735	1 053 735	
Débiteurs divers			371 029	371 029	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			2 085 997	2 085 997	
Charges constatées d'avance			62 908	62 908	
TOTAL DES CREANCES			3 081 782	2 148 906	932 877
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		196 236	196 236		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		4 005 139	912 256	2 942 883	150 000
Emprunts et dettes financières divers		7 605 651	5 517 905	1 931 672	156 073
Fournisseurs et comptes rattachés		4 650 091	4 650 091		
Personnel et comptes rattachés		971 865	971 865		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		790 745	790 745		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	842 914	842 914		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	454 688	454 688		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		7 765	7 765		
Autres dettes		522 691	522 691		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		20 047 785	14 867 157	4 874 555	306 073
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 885 723			

Fiscalité différée

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	1 279 798	1 265 291
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement	83 345	103 478
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	943 526	943 526
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	2 306 669	2 312 295
Total actif d'impôt futur	768 890	770 765
Situation nette	768 890	770 765

(1) Taux d'impôt :	34,43	34,43
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	33,33	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :		

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 362
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	570 218
Dettes fiscales et sociales	506 559
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	443 425
Total	1 538 564

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	22 502
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	5 168
Autres créances	175 396
Disponibilités	
Total	203 065

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
LOYERS MAGASINS	9 389		
CHARGES SUR LOYERS	167		
AVANCE PERMANENTE S/CHARGES LOCATIVES	7 173		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	46 180		
TOTAL	62 909		

Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TOTAL			

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2017	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 674 477			1 674 477	18
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	1 674 477			1 674 477	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	51 022 294	52 962 997	-3,66%
Production vendue biens	72 795	250 128	-70,90%
Production vendue services	532 397	582 319	-8,57%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	50 986 387	53 039 013	-3,87%
Chiffres d'affaires nets-Export	641 100	756 432	-15,25%
Chiffres d'affaires nets	51 627 487	53 795 444	-4,03%

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-424 957	- 391
Résultat exceptionnel	-359 075	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	-784 032	

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CSP	34 036	
DIFFERENCES CAISSES	3 624	
DIVERS	39 629	
ECART PROV AGEFIPH	4 462	
ECART PROV TASCOM	3 250	
ECART PROVISION GAZ	2 809	
INDEMNITES	179 670	
REGUL CHARGES LOCATIVES	16 260	
VNC CESSIONS	266 786	
VOLS ESPESCES CHEQUES	56	
INDEMNITE DESPECIALISATION	40 000	
VNC CORPOREL	102 739	
PROVISION LITIGES	50 000	
PROVISION ENGAGEMENT SOCIAUX	29 832	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	456 210	
REGUL CHARGES LOCATIVES		13 333
AUTRES PRODUITS		11 103
ECART PROVISION TAXE APPRENTISSAGE		5 613
ECART PROVISION TASCOM		12 095
REGULARISATION LOYER		17 611
ECART PROVISION CFE		12 010
REGULARISATION PROVISION TF		4 077
ECART PROVISION EDF		16 550
REGULARISATION GAZ		8 026
DEGREVEMENT CFE		1 677
REBOUSEMENT TF		728
CESSION INCORPOREL		640 000
REPRISE PROVISION LITIGES		23 000
REPRISE PROVISION ORGANISMES SOCIAUX		104 465
TOTAL	1 229 362	870 288

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	33	36			33	36
Agents de maîtrise assimilés cadres	54	49			54	49
Agents de maîtrise, techniciens	51	51			51	51
Employés	266	284			266	284
Ouvriers	9	12			9	12
Autres						
TOTAL	413	432			413	432

L'effectif moyen du personnel est de : 413,00 .

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler					2 243 887					
ERAM SCHUHE	7 470 000	- 7 426 230	25	1 287 529				246 000	- 9243	
ERAM BELGIQUE	2 500 000	- 7 925 192	10.40	956 358				6 803 026	- 2 906 437	
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés										
Participation dans des sociétés										
TOTAL				2 243 887						

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés

conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
ERAM - 49111 MONTREVAULT SUR EVRE (SIREN : 388 583 239)	SAS	73 600 000	100 %